



Message du conseil général des Deux Sèvres

publié le 12/09/2013

tarif de demi-pension

Le Conseil général a mis en ligne, sur son site, un outil permettant aux familles de calculer leur quotient familial et estimer le prix de repas qui leur sera facturé à compter du 1er janvier 2014

<http://www.deux-sevres.com/DSAppli/Solidarite/QuotientFamilial/CalculQf.aspx> ↗



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.